

Les requérants d'asile nettoieront les bus

PROPRETÉ

Neuf demandeurs d'asile «assignés» au canton de Vaud monteront dans les trolleybus et autobus lausannois pour en «poutzer» l'intérieur.

JÉRÔME DUCRET

Publié le 28 avril 2006

Sur leur veste, on pourra lire «bus: net». Leur mission consistera à éliminer tous les déchets divers qui jonchent les bus: journaux gratuits ou payants, mégots, papiers, emballages... dès mardi, à l'arrêt TL côté nord de Saint-François, une dizaine de requérants d'asile entreront par équipes de deux dans les bus, pour les nettoyer.

Cette nouveauté découle d'un accord entre la Fareas, l'organisme chargé de suivre les requérants dans le canton de Vaud, et les Transports publics de la région lausannoise (TL). Elle s'inspire d'expériences jugées positives dans les transports publics bernois, notamment, et se situe dans le droit fil des programmes d'occupation existants de la Fareas (lire ci-dessous). Les nettoyeurs reçoivent un modeste pécule de 300 francs par mois pour leur boulot (20 heures par semaine). Cette indemnité leur est versée par la Fareas.

Tous volontaires

«Ils seront neuf en tout, explique Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication de la Fareas. L'un d'entre eux aura pour mission d'encadrer les autres. Et ils sont tous volontaires. Nous avons d'ailleurs quatre candidats supplémentaires, qui restent en réserve.»

Pour elle, ce genre de programme est utile pour l'intégration sociale des demandeurs d'asile. Cela représente aussi un intérêt économique pour ceux et celles qui n'arrivent pas à trouver une activité rémunérée malgré leur bonne volonté, ou qui n'ont plus le droit d'avoir un travail - dans le cas par exemple où leur demande a été refusée et leur expulsion du territoire suisse n'a pas encore été exécutée. «C'est aussi une manière peut-être de leur rendre une dignité, de leur permettre de se sentir utiles», complète Emmanuelle Marendaz Colle.

«Ils seront présents durant la journée, explique Klaus Schaefer, porte-parole des TL. Les bus sont déjà nettoyés régulièrement, il s'agit d'un petit plus offert aux clients. Il n'y a aucun rapport avec le fait que les requérants d'asile doivent tous acheter un abonnement Mobilis. Ce sont deux dossiers indépendants. Et ce n'est pas non plus pour enlever les journaux gratuits, ce qui ne représente d'ailleurs pas pour nous un volume de travail insurmontable, pour l'instant.» Les détritiques ramassés seront tous triés et, si possible, recyclés.

Ce programme doit durer huit semaines, au bout desquelles il sera évalué et, peut-être, reconduit.